École de criminologie Trimestre Automne 2026
Université de Montréal

Plan de cours

CRI2000A – Santé mentale et enjeux de l'évaluation

Mercredi de 8h30 à 11h29
[redacted]

Heidi Théberge, chargée de cours
heidi.theberge@umontreal.ca
Disponible sur rendez-vous

Descripteur du cours

Notions de psychopathologie. Évaluation des besoins et des facteurs criminogènes chez les personnes atteintes d'un trouble mental. Approche multidisciplinaire et détermination du plan d'intervention. Milieux institutionnels et communautaires.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Présenter les caractéristiques des principaux troubles de santé mentale et des enjeux d'évaluations dans le respect des balises et normes professionnelles.

Objectifs spécifiques

- Expliquer les principaux problèmes de santé mentale et les relations cliniques entre eux, en fonction des approches nosographiques complémentaires (catégorielle, dimensionnelle);
- Identifier, pour chaque trouble, les variantes pouvant être observées chez l'enfant, l'adulte et la personne âgée (description des symptômes, de l'étiologie et des traitements);
- Expliquer la démarche d'évaluation de l'acte criminel et des facteurs criminogènes lorsqu'il y a problèmes de santé mentale ou trouble neuropsychologique;
- Identifier les principaux instruments susceptibles de soutenir ces types d'évaluation et se familiariser avec les exigences de qualification pour leur utilisation;
- Décrire les approches multidisciplinaires de la détermination du plan d'intervention auprès des personnes atteintes d'un trouble mental ou neuropsychologique aussi bien dans les milieux institutionnels que communautaires;
- Distinguer la prévention de la récidive, l'insertion sociale et le rétablissement des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.
- Décrire les troubles mentaux susceptibles d'apparaître chez les victimes d'actes criminels.
- Identifier et expliquer les enjeux déontologiques reliés aux interventions en santé mentale en mettant en relief les paramètres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

Approches pédagogiques

- Cours magistraux où seront présentées les principales caractéristiques des troubles mentaux dont la prévalence est élevée chez les délinquants. Certaines études de cas sont prévues afin d'appuyer la théorie présentée.
- La contribution des étudiants(es) lors des discussions, des présentations, des comptes rendus de lecture sera un élément essentiel à la dynamique des échanges.
- Les lectures et des balados préparatoires au cours seront déposés sur l'espace Studium une semaine avant le cours concerné.
- Les présentations PowerPoint seront aussi déposées sur Studium au fil des cours.
- L'examen intra et l'examen final sont en présentiel.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

L'examen intra est théorique et porte sur la première moitié de la matière (cours 1 à 6).
Le quiz est un court questionnaire à choix de réponses, et il concerne les outils d'évaluation et la gestion des risques (cours 7 et 8).
L'examen final est théorique et pratique et porte en majorité sur la matière vue lors de la deuxième partie du cours (cours 7 à 12), mais pourrait aussi comporter des questions plus générales sur l'ensemble du cours (cours 1 à 12).
Des précisions sur les examens seront apportées lors des cours précédents les dates d'examens.

Outil d'évaluation	Pondération	Date	Local
Examen intra	40 %	28 oct. 2026	Z-11 Pav. Claire-McNicoll
Quiz sur les outils d'évaluation et l'analyse des risques	20 %	25 nov. 2026	B-4405 Pav. J.-A. DeSève
Examen final	40 %	16 déc. 2026	B-0325 Pav. 3200 Jean-Brillant

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Cours	Éléments de contenu
2 septembre	**1**	Présentation du plan de cours et introduction du cours Explication des approches nosographiques catégorielles et dimensionnelles Principaux jalons de l'histoire de la santé mentale
9 septembre	**2**	Les troubles perturbateurs de l'enfance : le trouble oppositionnel avec provocation et le trouble des conduites, le trouble de déficit de l'attention et d'hyperactivité et le spectre de l'autisme
16 septembre	**3**	Les troubles psychotiques: la psychose, la schizophrénie, le délire psychotique, le trouble schizoaffectif
23 septembre	**4**	Les troubles anxieux : phobie sociale, trouble d'anxiété généralisée, trouble obsessionnel compulsif
30 septembre	***Pas de cours***	*Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*
7 octobre	**5**	Les troubles de l'humeur : les troubles dépressifs et la maladie affective bipolaires (MAB)
14 octobre	**6**	Le trouble de stress post-traumatiques
21 octobre	***Pas de cours***	*Semaine de lecture*
28 octobre	***Examen intra***	*Examen concernant la première moitié de la matière (40%)* *Local Z-11 Pavillon Claire-McNicoll*
4 novembre	**7**	Les concepts psycholégaux entourant la santé mentale : la non-responsabilité criminelle, la déontologie, les caractéristiques des délinquants non criminellement responsables
11 novembre	**8**	L'évaluation de l'état mental des individus et les outils d'évaluations
18 novembre	**9**	Les risques de récidive criminelle chez les patients souffrant de troubles mentaux Les collaborations interprofessionnelles, les services d'évaluations et d'interventions
25 novembre	***Quiz*** **+** **10**	*Quiz sur les outils d'évaluation et l'analyse des risques (20%)* Les répercussions d'actes criminels chez les victimes
2 décembre	**11**	L'évaluation des troubles concomitants, de la dépendance aux substances et des jeux d'argent et de hasard
9 décembre	**12**	L'évaluation des risques suicidaires et homicidaires et les responsabilités professionnelles
16 décembre	**Examen final**	*Examen portant sur la deuxième partie de la matière (40%)* *Local B-0325 Pavillon Jean-Brillant*

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Obligatoire

***Aucun ouvrage obligatoire. Il est fortement recommandé d'avoir accès au DSM-5 (version papier ou virtuel).**

American Psychiatric Association. (2023). *DSM-5-TR : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux avec critères diagnostiques révisés* (M.-A. Crocq & J.-D. Guelfi, Coord. trad. fr.). Elsevier Masson.

Recommandés

Gouvernement du Québec. (2025). Mieux comprendre les troubles mentaux. Québec.ca. https://www.quebec.ca/sante/sante-mentale/s-informer-sur-sante-mentale-et-troubles-mentaux/mieux-comprendre-troubles-mentaux

Lalonde, P. et Pinard, G.-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique : approche bio-psycho-sociale* (4e éd., Vol. 1-2). Chenelière Éducation. [1, 2]

Troubles de l'enfance
Leila Ben Amor et coll. (2017). Troubles mentaux chez les enfants et les adolescents. Édition du CHUM-St-Justine. Montréal.

Usher, A., Stewart, L., Wilton, G. et Malek, A. (2010). Profil et résultats des délinquants souffrant de TDAH. Rapport de recherche R-226. Ottawa: Service correctionnel du Canada.

L'Abbée, Y. & Morin,D. (1990). Comportements agressifs et retard mental. Compréhension et interventions, Eastman, Behaviora.

Lussier, F. & Flessas, J. (2009). Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage, 2e éd., Paris, Dunod.

Willaye,E. & Magerotte, G. (2008). Évaluation et intervention auprès des comportements-défis: Déficience intellectuelle et/ou autisme, Bruxelles,Belgique, De Broeck.

Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques
American Psychiatric Association (2013). DSM-5-TR Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux., 5e édition, Texte révisé (Washington DC, 2015), Traduction française par J.- D. Guelfi et coll., Masson, Paris, 1120 pages. Antoine P., Antoine c. & Poinsot R. (2015).

American Psychiatric Association (APA). (2004). Practice guideline for the treatment of patients with schizophrenia, 2ième ed., American Psychiatric Association.

Fazel, S., Gulati G., Linsell L., Geddes, J.R., & Grann M. (2009). Schizophrénia and violence: systematic review and meta-analysis. PLoS Med; 6: e1000120. Epub Aug.

Lalonde et coll. (1988). La schizophrénie expliquée. Gaëtan Morin. Montréal

Lalonde P., Grunberg F. et coll. (1980, 1983). Psychiatrie clinique : Approche contemporaine, 4 Ème édition, Gaëtan Morin, éditeur, Montréal, P.Q.

Rousselet, A.-V. (2014). Mieux vivre avec la schizophrénie, Paris, Dunod.

Trouble maladie affective bipolaire, troubles dépressifs et risques suicidaires
Fazel, S.; Paul Lichtestein, P., Grann, M., Goodwin, G.M. & Langstrom, N. (2010: Bipolar disorder and violent crime, new evidence from population-based longitudinal studies andsystematic review. Arch Gen Psyciatry, 67 (9): 931-938.

Kemp, D.E (2008). Screening for bipolar disorder in a country jail at the time of criminal arrest. Journal of Psychiatric Research, 42,9,778-786.

Modestin, J., Hug, A. & Ammann, R. (1997). Criminal behavior in males with affective disorders. Journal of affective Disorders, 42, 29-38.

Troubles anxieux et trouble obsessionnel compulsif
McKenzie, K. (2013). Comprendre l'anxiété et les crises de panique, Montréal, Québec, Modus Vivendi.

Middleton, K. (2012). 10 étapes pour vaincre l'anxiété, Paris, France, Empreinte-temps présent.

Simard, C. (2013). L'anxiété: la reconnaître, la comprendre et y faire face, Saint-Norbert, Québec, Les productions dans la vrai vie.

MSSS (2023). Trouble d'anxiété sociale : Repérage, évaluation et traitement. La Direction des

communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Lévesque, C., Ngô, T.L., Goulet, J., Tchambo, H. et Wang, S. (2022). Guide de pratique pour le diagnostic et le traitement cognitivo-comportemental du trouble d'anxiété sociale : Le Manuel du Thérapeute. Éd : Jean Goulet – TCCMontréal.

Chaloult, L., Goulet J. et Ngô, T.L. (2014). Guide de pratique pour l'évaluation et le traitement cognitivo-comportemental du trouble d'anxiété sociale (TAS)(Phobie sociale). Polyclinique médicale Concorde, citée de la Santé de Laval, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Troubles stress post-traumatique
Brillon, P. (2017). *Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique : Guide à l'intention des thérapeutes*. Éd : Les Éditions Québec-Livres.
American Psychiatric Association (2013). DSM 5 : Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders. Éd: American Psychiatric Publishing.

Prairie, C., Caron, G., Turcotte, J., Ngo, Thanh-Lan et Goulet, J. (2021). Guide de pratique pour l'évaluation et le traitement cognitivo-comportemental du trouble de stress post-traumatique. Éditeur : Jean Goulet, TCC Montréal.

Aspects psycholégaux
Tardiff, K.J. (2003). Violence. In R.E.Hales et S.C. Yudofsky (Eds.). Textbook of clinical psychiatry (4th ed.) (pp. 1485-1509). Washington, DC: American Psychiatry Publishing

Turkheimer, E. et Parry, C.D. H. (1992). Why the gap? Practice and policy in civil commitment hearings.American Psychologist, 47, 646-655.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire prévu à cet effet.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue via le formulaire d'absence à une évaluation disponible sous la rubrique « Vos formulaires » dans Synchro dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.